

Déclaration de conformité selon Norme NF EN ISO/CEI 17050-1

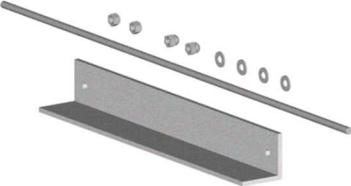
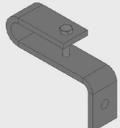
La société ACBI, située au 20 rue du Bicentenaire de la Révolution 91220 Le Plessis Pâté;

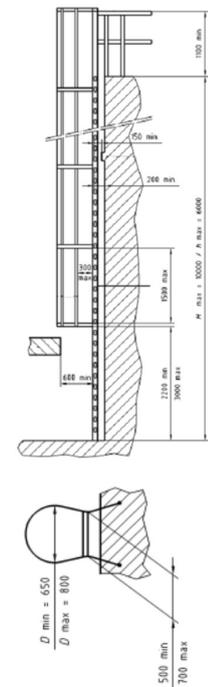
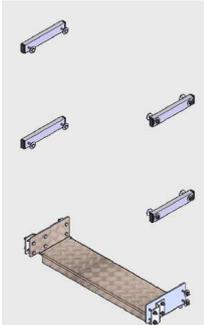
déclare, sous sa seule responsabilité, que les composants des échelles à crinolines NEO sont conformes aux spécifications des normes NF E 85-016 et NF EN ISO 14122-4.

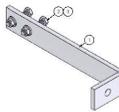
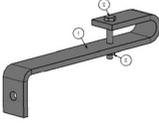
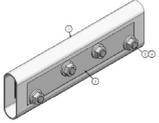
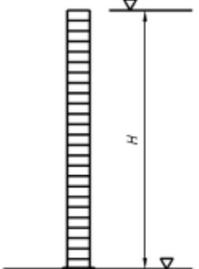
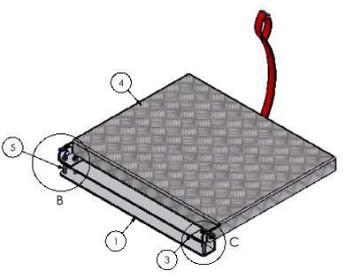
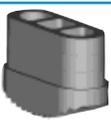
L'installateur reste seul responsable et garant de la conformité de l'installation définitive selon les normes applicables, dans le respect de la notice de montage afférente au produit.

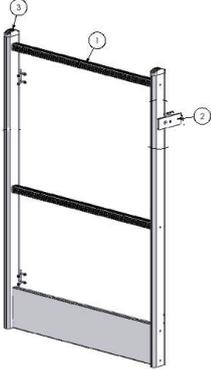
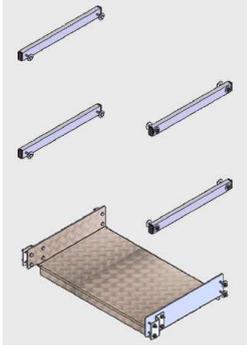
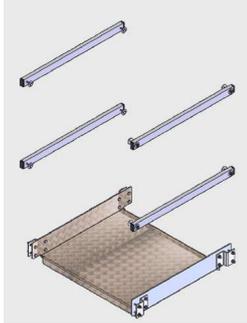
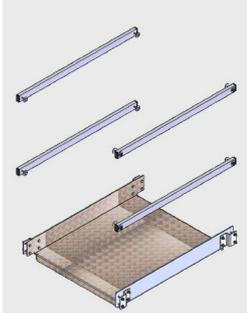
A noter que notre système de gestion informatique est paramétré de telle sorte qu'aucun composant ne puisse être lancé en fabrication s'il ne respecte pas ces conditions.

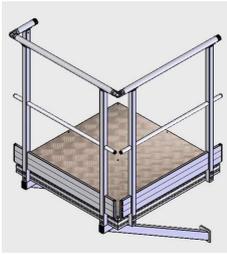
Liste des produits concernés :

Référence	Libellé	Schéma	Conformément aux exigences de la dite norme
A85935*	Filant lg (en mètre)		Crinoline = ensemble arceau + filant fixé en 5 points par vis H M8-20 et écrou biseauté
F600200004	Adaptation pour fixation bardage + IPE		
F600200005	Platine sol échelle		
F600200123	Patte Fixation lg 75		

F600200008	Jonction de filants		Raccord de jonction de filants conçu pour relier deux filants entre-eux
F600100010	Arceau Standard		Premier arceau de la crinoline est nécessairement situé entre 2200 et 3000 mm : § 6 norme NF E 85 016
F600100012	Arceau sortie élargie complet		Dégagement intérieur de l'arceau 650 < diamètre intérieur = 705 mm < 800 § 6 norme NF E 85 016
F600100013	Arceau sortie latérale complet		Au niveau du dégagement le plus étroit 465 mm, 500 mm à 140 mm du montant de l'échelle 500 <
			Dégagement dans la crinoline, entre la face intérieure de la crinoline et les échelons = 590 < 700 mm § 4.6.3.1.3 norme NF E85 016 Arceau pré percé de façon à ce que la distance entre deux filants consécutifs ne doit pas excéder 300 mm.
F600100017 F600100018 F600100019	Crosse escamotable		Crosse en aluminium avec divers modes de fixation facilitant la circulation dans l'échelle à crinoline
F600100020	Marche palière 200 mm		Marche palière utilisée pour combler le vide entre l'échelle et le support.

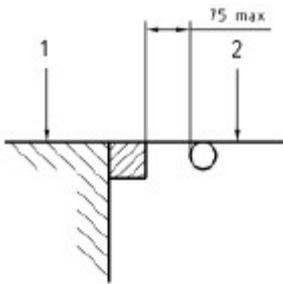
F600200121	Patte Fixation réglable 150 à 300		Pattes de fixation, manchonnage échelles doivent être montés de façon à garder l'ensemble rigide et stable, de manière à assurer la sécurité de l'opérateur dans les conditions normales d'utilisation. Distance maxi entre deux pattes successives : 2 m. Dégagement derrière de la face arrière des échelons doit être au minimum de 200 mm. Possibilité d'avoir localement 150 mm ; § 5.1 norme NF E 85 016 Vérifier la fiabilité des points d'ancrage sur le bâtiment. Percer à 10 pour une cheville 10
F600100125	Patte Fixation droite lg 200		
F600100120	Patte Fixation lg 200		
F600100033	Manchonnage complet		
F600100028	Changement de volée		Echelle sans palier de repos H < ou = 8 m Echelle à volée décalée h maxi = 6 m § 4.1 norme NF E 85 016 
F600100089	Palier escamotable		Palier escamotable de dimensions suffisantes s'intégrant dans la crinoline. Trappe s'ouvrant de manière aisée vers le haut (sangle rouge) permettant le passage d'un homme en toute sécurité. La fermeture de la trappe doit s'effectuer après le passage de l'opérateur sans qu'il n'ait à intervenir : § 4.6.3.2.2 norme NF E 85 016
F600200032	Patin 65x25 avec visserie		Patin traité anti UV.
F600200003	Pied réglable		
F030800006	Pied réglable articulé		

F600100045	Sortie élargie		<p>Une sortie élargie de 700 mm est prévue au niveau haut ; Possibilité de l'équiper d'une redescente ;</p>
F600100041	Portillon		<p>L'orifice d'accès dans l'aire d'arrivée doit être muni d'un portillon répondant aux prescriptions suivantes : L'ouverture du portillon ne doit pas se faire vers l'extérieur de la plate-forme, Portillon conçu pour une ouverture facile, Fermeture automatique du portillon à l'aide de charnière à ressort (possibilité de tarer le ressort), Il comporte une lisse et une sous-lisse, selon les prescriptions de la norme NF E 85 015 § 4.6.1 norme NF E 85 016.</p>
F600650400	Passage d'acrotère 400+rambardes		
F600650600	Passage d'acrotère 600+rambardes		
F600650800	Passage d'acrotère 800+rambardes		

F600200450 / 451	Palier sortie latérale 1000x1000 1500x1000		
F600101400	Echelle pour crinoline 1400 pas 280 larg.450		
F600102800	Echelle pour crinoline 2800 pas 280 larg.450		
F600104200	Echelle pour crinoline 4200 pas 280 larg.450		
F600105600	Echelle pour crinoline 5600 pas 280 larg.450		
F600200020	300< Patte de Fixation< 544 en KIT à recouper		Pattes de fixations adaptable (à recouper). ATTENTION : Dans le cas de l'utilisation de ces 2 références, l'échelle doit impérativement reposer au sol et ne comporter qu'une seule volée.
F600200021	544< Patte de Fixation< 824 en KIT à recouper		

La conformité de l'échelle aux prescriptions de la norme NF E 85 016 ne peut être garantie que si l'intégralité des composants de l'échelle a été fournie par la société ACBI et si les instructions de montage ont été dûment respectées. Dans le cas contraire, la responsabilité d'ACBI ne saurait être engagée en cas de non-conformité avérée de l'échelle.

Référence	Libellé	Schéma	Caractéristiques des condamnations
F600500008			Verrou type serrure Position gonds à droite
F600500009	Condamnation d'accès bas type 1- 2-3 : Panneau + opercule + pédale de déverrouillage à la descente		Verrou type serrure Position gonds à gauche



La distance entre la plate-forme de départ et le premier échelon ≤ 280 mm : § 4.4.2 norme NF E 85 016 Echelon supérieur positionné au même niveau que celui de la plate-forme d'arrivée.

Dégagement entre l'échelle et les parties fixes de la zone environnant le moyen d'accès

Il doit être : Devant l'échelle 650 mm et 600 dans le cas d'obstacle non-continu ; Derrière de la face arrière des échelons : au minimum 200 mm et 150 mm en cas d'obstacle non-continu.

Crinoline

Distance maxi entre deux arceaux consécutifs ne doit pas excéder 1400 mm
Les arceaux doivent être placés perpendiculairement aux filants de la crinoline ; Les filants de la crinoline doivent être fixés sur la face intérieure de la crinoline et répartis régulièrement.

Garde-corps

Les garde-corps, lorsqu'ils sont nécessaires comme dispositifs de protection contre les risques de chute de hauteur depuis les aires d'arrivée et de départ et depuis les paliers intermédiaires, doivent répondre aux prescriptions applicables pour les garde-corps conformément à la norme NF E 85-015 ; Les garde-corps doivent être prévus sur les bords du vide des niveaux d'arrivée sur une longueur minimum de 1500 mm de part et d'autre de l'axe vertical de l'échelle ou sur toute la longueur du palier, si celle-ci est inférieure à 3000 mm.

Portillon

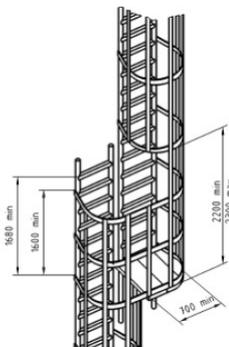
L'orifice d'accès dans l'aire d'arrivée doit être muni d'un portillon où l'ouverture ne doit pas se faire vers l'extérieur de la plate-forme.

Accès et sortie de la partie haute d'une échelle fixe en sécurité

Des mains courantes doivent assurer la liaison entre les montants de l'échelle et la main courante du garde-corps. Ces mains courantes doivent être fixées au garde-corps de l'aire d'arrivée.

Palier

Si la hauteur de montée H des échelles fixes est supérieure à 6 m, les échelles doivent être équipées d'un ou plusieurs paliers. Dans le cas de plusieurs volées, la hauteur h d'une volée d'échelle entre l'aire de départ et le palier le plus proche, ou entre deux paliers successifs ne doit pas être supérieure à 6 m. Dans le cas d'une volée unique, la hauteur h entre l'aire de départ et l'aire d'arrivée peut être augmentée jusqu'à 8 m maximum. Le palier intermédiaire installé entre deux volées d'échelles doit avoir une largeur minimum de 700 mm.



La hauteur de dégagement pour le passage entre la plate-forme et l'arceau complet le plus bas de la crinoline de l'échelle supérieure doit être comprise entre 2100 et 2300 mm. Pour que l'échelle soit conforme, l'ensemble des composants doit être fourni par ACBI, définie et installée selon les normes en vigueur. Dans le cas contraire ACBI décline toute responsabilité.

Vous en souhaitant bonne réception, Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

